



Plus de salaires et entreprise en vente

Par flickr, le **30/01/2013** à **12:48**

Bonjour à tous et a toutes.
Je vous expose ma situation ainsi que mon problème.

C'est assez simple mais je ne sais plus à qui m'adresser.

Je suis en cdd en contrat de professionnalisation (jusqu'à Aout 2013) et je n'ai plus de salaire depuis septembre 2012.

Mon employeur est entrain de vendre son droit au bail donc en gros il ferme la boite et ne sais pas me dire s'il me licencie ou ce qu'il va advenir de moi et mon contrat.
Que faire pour avoir mes salaires car mon contrat n'a pas été cassé ou rompus ou quoi que ce soit ?

Et ma seconde question : est-ce que si le contrat est rompu avant la fin du cdd j'aurais droit à mes salaires jusqu'à Aout ?

Merci d'avance pour vos réponses.

Par flickr, le **11/02/2013** à **21:33**

Toujours pas de reponbsesy

Par flickr, le 11/02/2013 à 21:34

Toujours pas de reponbsesy